



Quai du Seujet 32
1211 Genève 4

CLUB DES AMATEURS D'ECHECS DE GENEVE

www.caeg.ch -

Fondé en 1920

C.C.P. 12-3977-2

Le Club des Amateurs d'Échecs de Genève a le plaisir de vous inviter à son

29^{ème} TOURNOI OPEN

- Lieu :** 32 Quai du Seujet – 4^{ème} étage (passer par la porte de derrière)
- Prise en compte :** Liste suisse de classement.
- Programme :** 7 rondes au système suisse, les **vendredis 12, 19, 26 avril et 3, 10, 24 et 31 mai 2013**
Début des rondes à 19h30 précises.
Prix et blitz le 7 juin 2013.
- Cadence Fisher:** 40 coups en 1h30 + 30 secondes par coup, + 15 minutes et 30 secondes par coup pour finir.
- Prix :**
- | | | | |
|---|------------|---|------------|
| 1 ^{er} | 700.- | Meilleur junior (- de 20 ans) : | 120.- |
| 2 ^{ème} | 450.- | Meilleur cadet (- de 16 ans) : | 50.- |
| 3 ^{ème} | 200.- | | |
| 1 ^{er} / 2 ^{ème} < 1900 | 100.-/50.- | 1 ^{er} / 2 ^{ème} < 1700 | 100.-/50.- |
- Meilleur classement par rapport à la liste de départ : 100.-**
100.-, 80.-, 50.- aux 3 meilleurs membres du club des Amateurs (prix spécial à la performance). Les prix ne sont pas cumulables. Les joueurs sans classement reconnu (liste Suisse ou liste FIDE) ne reçoivent pas de prix.
- Inscription :** Inscription à l'avance par courriel à giovanni@caeg.ch
Inscription et paiement sur place le 12 avril jusqu'à 19h15.
- Finance :** Droit de participation : Adultes 40.-, juniors 20.-, cadets 10.-, membres du club des Amateurs 50%, gratuit pour les titrés.
Pas de garantie forfait, en revanche application « à la lettre » du règlement du Grand-Prix de Genève (FGE), concernant les sanctions à l'encontre des joueurs qui abandonnent le tournoi sans raison valable.
Supplément pour inscription ou paiement tardif : 10.-
- Renvois :** Chaque joueur a le droit de renvoyer **une et une seule** partie au **mardi** suivant, sauf exception motivée.
Les joueurs prétendant à un prix ne peuvent pas reporter la dernière ronde.
Les joueurs qui désirent reporter la première ronde ou qui ne peuvent pas se présenter avant 19h15, doivent l'annoncer et régler la finance d'inscription jusqu'au 19 avril (avec majoration de 10.-, ccp 12-3977-2).
- Buvette :** Boissons et petite restauration. **Les cafés sont offerts !**
- Parrainage :** Service des Sports de la Ville de Genève